

Theys Info

Edité par le Conseil Municipal

n° 90 - avril - mai - juin 2019

Une belle caserne pour les sapeurs pompiers...



Ce n'était pas un poisson d'avril mais bien l'inauguration officielle de la nouvelle caserne des sapeurspompiers de Theys qui a eu lieu le lundi 1^{er} avril sur l'Espace Herculais en présence de nombreuses personnalités politiques ou représentants des sapeurs-pompiers de l'Isère :

Mrs Didier RAMBAUD et Guillaume GONTART, Sénateurs

Mr Jean-Pierre BARBIER, Président du Conseil Départemental

Mr Jean-Claude PERRIN, Président du Conseil d'Administration du SDIS de l'Isère

Mme Régine MILLET, Maire de Theys

Mrs les Maires d'Hurtières et Les Adrets

Le Contrôleur général André BENKEMOUN, Directeur du Service Départementale d'Incendie et de Secours de l'Isère

Colonel Jacques PERRIN, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers

Colonel Ronan DELMAS, chef du groupement Sud

Capitaine Guy PUGLISY, chef du centre Haut Grésivaudan

Capitaine Patrick LE CAVELIER, représentant l'Union Nationale des Combattants

Comme toute inauguration celle-ci a commencé par la revue des troupes. Etaient présents les sapeurs-pompiers de Theys, les jeunes sapeurspompiers de Crolles et d'Allevard et différents chefs et sapeurs de casernes voisines. Après le salut au drapeau français, le moment tant attendu arrivait. La découpe du ruban par Mr PERRIN et le Lieutenant Lionel MONCENIS officialisait la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers du village. Le chef de la nouvelle caserne assura ensuite la visite aux personnalités pour les emmener devant la plaque inaugurale. Cette plaque fut ensuite dévoilée au public par Mrs BARBIER et PERRIN. Après les discours officiels, l'ensemble des invités a eu la chance de visiter la nouvelle caserne et finir cette inauguration par un apéritif dinatoire offert par le SDIS de l'Isère.



Un peu d'histoire:

C'est en 1954 que les pompiers communaux investissent un local communal sous la salle Belledonne avec le premier camion-pompe (un Dodge). Un second local attenant (l'ancienne coopérative agricole) permettra d'accueillir un véhicule 4x4 (une Jeep) et enfin un 3^{ème} local dans les années 80 (l'ancien local pour les jeunes).

C'est cet ensemble de locaux réunis au fil du temps en trois travées qui définiront "l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers de Theys" que vous connaissez.

Deux de ses travées seront rabaissées pour pouvoir accueillir de nouveaux véhicules en 1991, 1995 et 1999.



C'est à l'occasion de la Sainte Barbe 2011 et une discussion entre le Lieutenant-Colonel Marc PHELEBON alors chef de groupement et Mr Léon BOUCHET-BERT-PEILLARD, Maire du village de l'époque (présent à l'inauguration) que la nouvelle caserne sera évoquée.

En effet des travaux de génie civil seraient nécessaires pour accueillir de nouveaux véhicules, or les façades de la salle Belledonne viennent d'être refaites et Mr le maire ne souhaite pas de nouveaux travaux sur ce bâtiment. Il propose alors de céder une parcelle de terrain communal pour construire une nouvelle caserne adaptée pour les sapeurs-pompiers de Theys.

Le Lieutenant-Colonel PHELEBON prend acte puis après une étude des statistiques opérationnels et grâce à une bonne disponibilité des sapeurs-pompiers de Theys, le projet démarre fin 2012.

- Le 25 mars 2014, cession au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère d'un terrain pour 1 euro symbolique.
- Le 2 décembre 2015 le permis de construire est obtenu, le jour de la Sainte-Barbe, un signe!
- Juillet 2017 janvier 2019 (livraison) viendra le temps des travaux avec ses vicissitudes, inhérentes à une telle construction.
- Février 2019, vingt-huit sapeurs-pompiers de Theys prennent possession des lieux et quelques jours plus tard, leur première intervention, un renfort pour feu de véhicule léger sur Tencin.

Nous remercions l'ensemble des acteurs qui ont permis la création de cette caserne, un bâtiment adapté et nécessaire aux sapeurs-pompiers pour secourir leurs concitoyens et qui devrait voir arriver d'ici quelques semaines un VSAV (véhicule de secours et d'aide aux victimes).

Lieutenant Lionel MONCENIS



Conseil Municipal - Flash

jeudi 27 juin 2019

<u>Débat sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)</u>, document nécessaire à l'élaboration du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)

Renouvellement de la convention de gestion eau et <u>assainissement</u> avec la communauté de communes "Le Grésivaudan" pour une période de 2 ans

Modification statutaire de la Société des Remontées Mécaniques des Téléphériques des Sept Laux (SEM T7L)

Opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'Office National des Forêts (O.N.F) en lieu et place de la commune

Acquisition de la parcelle B 812, secteur "Les Frasses" d'une surface de 6 870 m² appartement à Mme Noëlle MACIAN pour un montant de 700 €

Nomination de Mme Monique MARS comme coordinateur communal pour le recensement de la population. La période de recensement sur la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020

<u>Mandatement d'un avocat</u> dans le cadre du recours de Mr Claude COHARD (urbanisme)

Convention de partenariat ENIR "Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité" entre la commune et l'Académie de Grenoble, pour développer l'innovation pédagogique numérique

Subvention d'un montant de 300 € et convention avec l'association "Les amis des Animaux et de la Nature"

Travaux sur réseau électrique

Territoire d'Energie Isère (TE38) a engagé les travaux de renforcement du réseau basse tension sur le poste "Les Berts".

- Le 17 juillet dernier, une première intervention a permis la mise en place des supports.
- Début septembre, la deuxième intervention aura pour objectif le remplacement du câble pour le renforcement du réseau.

ENEDIS interviendra le **11 septembre** avec une coupure du réseau électrique de 9 h 00 à 12 h 00.

Merci pour votre compréhension.

Adressage

La nomination des voies et rues de la commune se termine.

Les plaques de rue seront installées par le personnel communal cet automne.

Une plaque émaillée comportant le numéro de votre maison vous sera fournie. Elle devra être fixée, par vos soins, sur votre maison, votre entrée/pilier de portail ou votre boite aux lettres uniquement si celleci est proche de votre habitation.

Si votre boite aux lettres est éloignée ou dans le cas d'un regroupement de plusieurs boites aux lettres il serait utile d'ajouter une plaque sur celle-ci de type autocollant.

Cette seconde plaque sera à votre charge.

La commune peut, si vous le désirez, faire une commande groupée à un tarif négocié.

Les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire auprès du secrétariat en mairie.

Pour toutes interrogations vous pouvez joindre la mairie au 04 76 71 05 47.

Syndicat des Energies du Département de l'Isère (S.E.D.I)

Le 17 juin 2019 après réunion de son comité syndical, le S.E.D.I a décidé à l'unanimité de changer de nom. Il devient dorénavant le Territoire d'Énergie Isère "TE38".



Ce changement de nom est dans le but d'améliorer la visibilité du syndicat dans une dynamique d'harmonisation nationale, puisque déjà 38 syndicats des énergies ont modifié leur appellation.

Les deux appellations continueront de cohabiter jusqu'au prochaines élections municipales de mars 2020.



"Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière."

Abbé Pierre

Infos municipales



Permis de construire délivrés du 1^{er} avril au 30 juin 2019

transformation d'anciens bâtiments en maisons d'habitation ou constructions nouvelles

SCHMIDHAUSER Bastien "La Balançanne et La Roche" LUNA Camille "La Roche"

Décisions de non-opposition aux Déclarations Préalables

FIESCHI Daniel "Le Bourg"

DALBON-GOULAZ Philippe "Les Corvées"

HERNANDEZ Franck "Le Villaret"

DELETRAZ Michelle "La Coche"

DEPIESSE Lydie "Caret"

BORKOWSKI Stanislaw "Le Lusson et Herculais"

LETEMPLIER Christophe "Les Vincents"

BRUEZIERE Jérôme "Les Combes d'en Bas"

PAYERNE Jean-Claude "La Coche"

PALANDRI Pascale "Les Berts"

FERRIER André "Les Vincents"

BOULANGE Gervais "Le Vernay"

ROLANDOZ Sylvie "Le Chaboud"

Société Dauphinoise pour l'Habitat "Parc Jail"

LEVEEL Philippe "Champ-Brunier"

POUCHOT-CÂMOZ-GELIN Romain "Les Berts"

PREVEL Yannick "Le Fort"

GAUDIN Christophe "Loutre"

MARCELLOT Jean-Claude "Caret"

Le Mas de Thoranne "rue de Thoranne"

Entretien des cours d'eau

Selon le code de l'Environnement, articles L 215-14 et suivants, le propriétaire riverain ou son ayant droit est tenu à l'entretien régulier du cours d'eau (lit et berges) afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux. L'entretien comprend, notamment :

- L'élagage et le recépage de la végétation arborée ;
- L'enlèvement des embâcles et des débris.

Le riverain doit également assurer la bonne tenue des berges et préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Une vigilance doit être apportée par chaque propriétaire concerné.

Info: le passage sur la rive en propriété privée Le passage des randonneurs ou des pêcheurs en bord de rive est soumis à l'autorisation du riverain, sauf dans le cas de servitudes reconnues d'utilité publique.



1er trimestre 2019

naissance

16 janvier Cyane TASSAN "La Villette"

2^{ème} trimestre 2019

naissances

11 avril Gaïa JOSEPH-TRAVERSIER

"Les Vincents" - née sans vie

13 mai Ambre GOBBER "Le Villaret"

21 mai Léa BOURBON "Perrot"

mariage

6 avril Suzel MAITRE & Benoit TABITA

"La Sandras"

Deux nouveaux véhicules pour le service technique

Deux véhicules indispensables au bon fonctionnement du service technique ont été remplacés. Les coûts d'entretien et le remplacement à venir de pièces maitresses ont guidé le choix des élus vers un achat de véhicules neufs :



- Le Piaggio âgé de 12 ans a été remplacé à l'identique
- Le fourgon Peugeot Boxer a été remplacé par un véhicule 4x4 Toyota Hilux



La Chantarine

Depuis 35 ans, "La Chantarine" se rassemble chaque mardi soir de 20 h 15 à 22 h 15 dans la salle de motricité de l'école maternelle de Theys.

Quatre pupitres représentant 35 choristes travaillent sous la direction de Geneviève Cotton - cheffe de

chœur.



Cette chorale accueille des hommes et des femmes du balcon de Belledonne ainsi que de la vallée du Grésivaudan.

Peu importe le niveau musical et vocal, la priorité est le plaisir de chanter ensemble un répertoire varié de chants du monde, contemporains et classiques.

Pour la saison 2018/2019, l'ensemble vocal a participé à différentes manifestations :

- 11 nov. 2018 : participation à la commémoration de Tencin et Theys
- 14 déc. 2018 : accompagnement vocal des « Musiciens du Louvre » en l'église de Theys
- 29 mars 2019 : concert caritatif à Lumbin au profit de Rétina (association d'aide aux mal voyants)
- 1^{er} juin 2019 : concert à Theys avec la chorale « À travers chants » de Revel
- 18 juin 2019 : concert "informel" aux Adrets avec l'Ecole de musique de Theys

Pour travailler notre technique, approfondir notre répertoire et à la demande de notre cheffe de chœur, nous avons organisé fin avril 2019 un week-end de travail à Yenne. Ceci a permis en plus du travail accompli de renforcer la cohésion de notre groupe.



Une grande convivialité règne au sein de cette association ou plusieurs événements festifs sont programmés durant la saison.

- Anniversaires par trimestre
- Tirage des rois
- Repas de fin d'année

Les membres de "La Chantarine" sont également présents lors des différentes "foires au boudin" des Adrets, Hurtières et Theys. Ils proposent des sachets de bugnes pour contribuer au bon fonctionnement de l'association (achats de partitions etc...)

Chanter n'apporte que des bienfaits.

Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, nous vous invitons à nous rejoindre pour partager notre bonne humeur et notre joie de vivre

Le Forum des associations se déroule mercredi 4 septembre à Theys, comme un grand nombre de chorale, nous recherchons toujours des choristes... surtout des voix d'hommes.

VOUS ÊTES LES BIENVENUS-ES.

La Fête de la musique réussie!

Comme chaque année, pour fêter la musique, l'Harmonie de l'Echo du Merdaret organise des concerts d'été, et cette année la Chantarine est venue se joindre aux musiciens lors du concert aux Adrets. Sous la direction de Geneviève Cotton, la Chantarine a ouvert la soirée par des chants divers et variés connus du public... pour mettre l'ambiance, et l'Harmonie a suivi sur un pas endiablé et rythmé...



La semaine suivante, c'est sous les arbres du "Parc Jail" de Theys, que l'Harmonie a présenté son programme d'été, accueillie, comme à l'accoutumée, par les habitants du quartier avec un buffet garni par les spécialités culinaires de chacun.

Les musiciens et les choristes remercient toutes les personnes qui se sont chargées de la préparation de ces deux rendez-vous !

Vous retrouverez les musiciens de l'Echo du Merdaret, lors du forum des associations, pour les inscriptions à l'école de musique.



L'association "L'arbre en Mouvement" propose :

Tai Chi et Qi Gong

Les mardis et mercredis à Theys

NOUVEAU:

cours de Qi Gong ouverts à tou-te-s le mardi à 20 h 30



Méditation

Atelier hebdomadaire et stages à Theys

Tous niveaux



Avec Thierry Thouvenot, praticien en Energétique Traditionnelle Chinoise à Theys, auteur de "10 minutes par jour pour méditer" (Editions Eyrolles)

Infos: 06.77.77.18.46 - www.thierrythouvenot.com - et au Forum des Associations le 4 septembre 2018

Journée "Mycologie" A Theys, samedi 5 octobre 2019



Le matin

sortie* sur le terrain encadrée par André Tartarat (Société Mycologique du Dauphiné)

<u>L'après midi - jusqu'à 17 h00 - salle Belledonne</u> atelier de détermination

Fin d'après midi, 17 h 00 à 20 h 00

Exposition

Avec échantillons, planches et la présence de spécialistes. Entrée libre.

*Sortie réservée aux adhérents UICG ou de Theys Patrimoine.

Nombre limité, Inscription préalable indispensable.

Infos / Inscriptions:

Theys Patrimoine : zite.duclot@wanadoo.fr

UICG: jep.rouet@gmail.com

Infos sur : www.uicg.fr, à l'approche de la date

Théâtre

Samedi 12 octobre - 20 h 30

Salle Belledonne Tarif: participation libre A partir de 10 ans



Ensemble de Saynètes sur le thème du couple, la trilogie amoureuse et autres combinaisons.

Metteur en scène :

Julien Renon, des Tréteaux de France. 8 comédiens de tous âges.

Les textes sont tirés de lonesco, Beckett, Tardieu, Berkhoff, Copi, Molière...

Tout cela possiblement baigné de la douceur et de la nostalgie de la poésie de Liliane Wouters, et la fureur brûlante de la poésie de Marina Tsvetaieva ; et de quelques touches musicales



ARC EN CIEL: BLOC-NOTES

Projets d'activités - septembre 2019 - juin 2020 Association Loi 1901, Agrément Jeunesse et Education Populaire n°38 08 161, membre de la FRAG.

> Inscription au Forum des associations le mercredi 4 septembre 2019 Attention : Arc en Ciel ouvrira son stand de 17 h 30 à 21 h 00

Attention . Arc en cier ouvilla son stand de 171				
Activités	Public	Jour et horaire	Tarif	Salle
RELAXATION LUDIQUE enfants Avec Mme Elodie Monteiller de 3 à 5 ans	Enfants maternelle	Mercredi 16h30 - 17h30	210 €	Belledonne
CIRQUE enfants avec Mr Jérôme Cotte (groupe de 8 à 12) à partir de 4 ans	Enfants maternelle - CP CE - CM	Lundi 16h15 - 17h15 Lundi 17h20 - 18h20	210 €	Belledonne
ARTS PLASTIQUES / GRAPHIQUES Enfants avec Mme Patricia Jacquier (groupe de 8 à 10) Découverte et initiation aux arts plastiques multi techniques : crayon, craie, collage, peinture	Enfants Primaire	Lundi 16h25 - 17h55	250 € (matériel fourni)	Bois Perdu Halle des sports
EVEIL A LA DANSE avec Mme Faustine Laruelle (groupe de 7 à 10)	Enfants MS - CP	Vendredi 16h15 -17h15	205€	Belledonne
LA DANSE CONTEMPORAINE	Enfants	70.14.54.76.776		
avec Mme Faustine Laruelle (groupe de 7 à 10)	GS - CE CE - CM	Vendredi 17h20 -18h20 Vendredi 18h25-19h25	205 €	Belledonne
BREAKDANCE / HIP HOP Enfants avec Mr Nicolas Demol (groupe de 9 à 12) à partir du CE2	Débutants Confirmés 1 Confirmés 2	Jeudi 16h15 - 17h45 Jeudi 17h45 - 19h15 Jeudi 19h15 - 20h45	240 €	Belledonne
THEATRE Enfants (groupe de 8 à 10) avec Soizic Vauclin ou sa remplaçante Initiation au théâtre : mise en espace, jeu corporel, jeu avec masques, jeu sur texte. La composition des groupes n'est pas définitive. Elle sera déterminée selon les inscriptions et adaptée à l'âge des enfants.	Enfants CP - CM CM - Collège	Mardi 16h15-17h15 Mardi 17h30-18h30	190 € 190 €	Belledonne
COUTURE (de 3 à 6 pers maxi) Adultes avec Mme Jocelyne Chardon Cours de couture avec patronage, fiches techniques. (fils surjeteuse fournis) Chaque participant fait ses propres créations.	Adultes débutants Adultes confirmés	Lundi 19h10 - 21h10 Lundi 19h10 - 21h10	190 € sept à déc 190 € janv à mars	Belledonne
GYM Douce (de 8 à 15 pers) avec Mme Hélène Regennass Echauffement articulaire et circulatoire, alternance de travail cardiorespiratoire, équilibre, renforcement mus- culaire adapté, souplesse, travail de motricité, retour au calme	Adultes	Mercredi 10h40 -11h40	210 €	Belledonne
GYM (à partir de 8 pers) avec Mme Hélène Regennass Renforcement musculaire et étirements de l'ensemble des parties du corps en musique et avec du petit maté- riel	Adultes	Jeudi 20h45-21h45 horaire à confirmer	210 €	Halle des sports
PILATES (de 8 à 15 pers) avec Karen Dabertrand Travail en profondeur	Adultes	Jeudi 20h15 - 21h15	210€	Motricité
YOGA Vinyasa (de 5 à 15 pers) avec Mme Karen Dabertrand	Adultes (tout public)	Jeudi 19h00 - 20h00	210 €	Motricité
Stage film d'animation Avec Mr Jean-Christophe Houde Réalisation d'un film d'animation	Tout public à partir de 8 ans Enfants - adultes	du 21 au 25 octobre 10h00 - 17h30 durée 30h	à définir se renseigner au forum	Belledonne

L'Adhésion Arc en Ciel est de 22€ pour 1 enfant, 25€ pour 1 adulte et 30€ pour une famille.

Les nouvelles activités d'Arc en Ciel

Relaxation Ludique par Mme Elodie Monteiller

Mme Monteiller sera présente au forum des associations et pourra répondre à vos questions



RELAXATION LUDIQUE POUR ENFANT



QU'EST-CE QUE C'EST?

La relaxation ludique est une pratique utilisant des outils de sophrologie et d'intelligence émotionnelle adaptée aux enfants et aux adolescents (3 à 14 ans). Cette activité est une invitation à la découverte de soi et des autres. Elle favorise l'éveil des sens et l'éveil au monde et aux relations.

La vie d'un enfant est basée sur le jeu.

La relaxation ludique est un outil qui permettra justement de préserver cette joie d'apprendre de soi et des autres, par le jeu. Des plus petits aux plus grands enfants, le jeu est adapté pour répondre à leurs besoins. Le plus dans cette activité c'est le travail sur les émotions. Pas toujours facile d'appréhender, de reconnaitre, et même d'exprimer ses émotions. (Colère, tristesse, peur... Tout se mélange...!)

Grâce à des outils, l'enfant découvrira les émotions et avec le temps il réussira à les comprendre. La relaxation ludique aide à jouer, grandir et devenir des êtres humains adultes heureux et conscients.

Cirque par Mr Jérôme Cotte

Tout au long de l'année, les 5 familles d'activités circassiennes sont abordées :

Acrobaties: Roulades, roues, rondades, saltos, etc., Main à main...

Equilibre : Echasses, Boule, Fil, Monocycle, Rola Bola... Aériens : Trapèze, Tissu, Cerceau Aérien, Mât Chinois...

Jonglerie : Foulards, Balles, Massues, Anneaux, Diabolos, Bâton du Diable... Expression : Mime, Détournement d'objet, Représentation de fin de saison.

Art Plastique par Mme Patricia Jacquier

Mme Jacquier anime des ateliers d'Arts Plastiques à l'Atelier du Pont des Arts au Touvet et sera présente au forum des associations

 Vous trouverez des informations sur sa démarche et ses réalisations sur son site que nous vous invitons à aller voir : https://www.patriciajacquier.com/

UTILISER DES SUPPORTS VARIÉS

Papiers divers, carton, tissu, bois, verre, pierre, terre, polystyrène, objets de récupération, plâtre, carreaux, aluminium.

JOUER AVEC LA LUMIÈRE

Jeux d'ombres et de lumière, ombres projetées, ombres découpées, ombres animées, kaléidoscope, photogramme.

Certains outils ou matériaux nécessitent la connaissance de techniques précises pour mener à bien un projet : on entre alors dans le domaine des apprentissages.

PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ESPACE

A TROIS DIMENSIONS PAR DES CONSTRUCTIONS EN VOLUME

Modeler, assembler, sculpter, mouler, tisser, construire.

L'enfant traduit les images qu'il porte en lui par le dessin, la peinture, le modelage, les réalisations en volume.

LA TRACE

UN GESTE RÉFLÉCHI

La trace est mémoire. Elle aide à comprendre.

UN GESTE SPONTANÉ

Laisser une trace est un plaisir. C'est d'abord l'aboutissement d'un geste spontané. Elle a fonction de communication.



APPRENDRE À SE SERVIR DES OUTILS

Mains et pieds et doigts, crayons, feutres, pastels, craies, pinceaux, brosses, gouges, outils pour sculpter, rouleaux, éponges, ficelle, pailles, couteaux, raclettes, ciseaux.

UTILISER LA COULEUR À TRAVERS DES ACTIONS VARIÉES

Peindre, colorier, souffler, vaporiser, projeter, saupoudrer, mouiller, frotter, teindre, marbrer, tamponner, rouler, décolorer, cacher, gratter, émailler, imprimer.

TRAVAILLER DIFFÉRENTES MATIÈRES



Encre, peinture, eau, teinture, cire, émaux, laine, ficelle, rubans, terre, plâtre.

Il est nécessaire de faire des expérimentations libres car cela correspond à un besoin de recherche, de création, d'imagination...

On peut relancer l'intérêt en apportant de nouvelles techniques, des outils, matériaux et supports variés en mettant l'enfant en relation avec le monde de l'art en lui apportant les éléments d'un esprit critique.

Cela permet de libérer le geste des contraintes et d'accéder à une expression personnalisée

Casqué ou ceinturé mais sans parachute...

Lundi 24 mars 2019, les classes de CP, CE1 et CM1 de l'école primaire de Theys ont attaché la ceinture de sécurité de leur siège, puis l'ont vite détachée pour sortir le plus rapidement possible, mais en ordre, du car scolaire Dalbon-Goulaz ; sous l'œil attentif de Sandrine (maman d'Emilie), de Pascal (chauffeur bien connu des enfants) et de l'enseignante de la classe effectuant cet exercice.

C'est un exercice à l'arrêt devant l'école que ces classes effectuent chaque année depuis maintenant six ans.

Les évacuations de car, la sensibilisation à la prudence afin de circuler autour du bus en sécurité, est l'une des actions de cette journée de prévention.

Mais que font les CE2 et les CM2 pendant ce temps ? Ils effectuent alternativement deux activités d'une demi-journée chacune.

- Une 1^{ère} activité axée sur le secourisme :
 Encadrés par quatre sapeurs-pompiers de Theys dont un moniteur de secourisme, ils abordent en atelier différentes situations : l'étouffement, l'inconscience, les hémorragies, les brûlures, l'appel d'urgence, la prévention, et pour les CM2, l'arrêt cardiague
- La 2^{ème} activité, sur le vélo encadrés par des sapeurs-pompiers de Theys, la Gendarmerie, des parents et grand-parent d'élèves bénévoles, et bien sur l'enseignante.

 Plusieurs ateliers ludiques ont permis de sensibiliser les enfants à la prise en mains du vélo, à la reconnaissance des panneaux, au règle de sécurité et de courtoisie en vélo.

Tout ceci mis en condition réelle grâce à un parcours vélo avec feux tricolores. L'intérêt du port du casque a été un des éléments dominant de cette activité.

Quelques jours plus tard, une remise d'attestation et de diplôme a eu lieu à l'école primaire.

Tous les élèves, enseignantes de l'école primaire, la gendarmerie, Madame le Maire de Theys, le chef des sapeurs-pompiers de Theys et son adjoint étaient présents.

Différentes attestations ont été remises aux élèves (piétons, vélo), des permis (piétons pour les CM1 et vélo pour les CM2), et une attestation des gestes qui sauvent pour les CM2.

Cette journée, attendue et appréciée des élèves demande une organisation importante, une motivation et une disponibilité des bénévoles (parents, grand parent d'élèves, sapeurs-pompiers) et un soutient de l'amicale des pompiers de Theys et de la mairie de Theys.

Tout ceci afin que des messages soient présents :

- porter un casque,
- mettre la ceinture de sécurité,
- et agir face à une personne en détresse.

Mais...

Tous ces messages sont peu efficaces si à l'extérieur de l'école les élèves font du vélo ou moto sans casque, ne son0t pas ceinturés en voiture et voient des adultes qui négligent le code de la route (comme la limitation de vitesse).

L'exemplarité est très importante dans l'apprentissage.

Rémy (sapeur-pompier à Theys)



Anouk, 12 ans, championne de France de snowboard slopestyle

Le slopestyle est la discipline la plus populaire des fameux X-GAMES, et fait partie des jeux olympiques depuis 2014. Cela consiste à enchainer avec style, des sauts et des figures sur un parcours formé de tremplins, de rampes et de rails métalliques. La station des 7 Laux était en avance en proposant très tôt un snowpark de qualité.

La pratique de ce sport est encadrée par la section "Snowboard & ski freestyle" du CO 7 Laux - Grésivaudan.

Les résultats sont impressionnants : 3 jeunes adultes sont en équipe de France et Anouk Tronchet, habitant aux Guers à Theys, est championne de France Benjamine 2019.





Q : Anouk, comment devient - on championne de France ?

Cela fait 2 ans que je participe aux compétitions. La première année, j'ai terminé 3^{ème} poussine.

Cette année, j'étais plus confiante, moins stressée, j'ai fait les figures que je maitrisais sans me soucier des autres.

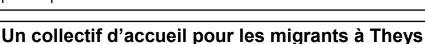
Q : Anouk, à quel âge as - tu commencé le ski ?

J'ai commencé sur la piste débutant de Pipay alors que je n'avais pas encore 3 ans. Je skiais souvent avec mon frère Basile et mes parents. Puis on a rencontré la famille Furlan qui m'a donnée le goût pour le snowboard.

Je m'entraine avec le CO 7 Laux depuis mes 9 ans. On nous apprend le

freestyle, le boardercross et le freeride dès qu'il y a de la poudreuse! Les coach sont super sympas. On ride pour le plaisir.





Le mercredi 22 mai a eu lieu à Theys une réunion publique ayant pour objet d'informer la population locale du projet de création d'un collectif d'accueil de migrants en Belledonne.

Organisée avec l'association AMG (Accueil Migrants Grésivaudan) cette rencontre a rassemblé 82 personnes venues de Theys et de toutes les communes proches (9 personnes se sont déplacées depuis Laval, d'autres d'Hurtières, Les Adrets, Tencin, Goncelin, La Pierre). Etaient présents également les Maires de Theys et de Laval.

La soirée s'est déroulée en deux temps :

- La projection du film LIGNE DE PARTAGE en présence de son réalisateur Thierry Messier.
- Un échange alimenté par les questions du public et animé par les associations locales et Grenobloises.

Après cette soirée chacun a pu repartir avec une nouvelle représentation des personnes touchées par ces phénomènes migratoires et retenir les mots clé tel que la précarité, la pudeur, les temps "d'attente" sans fin, l'individualité.



"Chaque migrant est un cas particulier, une histoire vivante."

Face à la réussite de cette soirée les acteurs du collectif à peine ébauché se trouvent renforcés dans le désir de poursuivre la création d'un vrai projet d'accueil en lien étroit avec les associations et les communes proches.

Miss April

Le Duo **Miss April** c'est une pin-up pétillante et un guitariste-dandy. Une formation guitare et voix pour un large répertoire de reprises personnalisées (3h).

Nous irons de la chanson française, en passant par le blues, la pop, la disco et même le rock ! Un show teinté de cabaret, sensible et déjanté pour un moment convivial et intergénérationnel.

Nous sommes à votre écoute pour adapter notre spectacle musical à votre évènement : vin d'honneur, anniversaire, concert ouvert au public...

Nous sommes professionnels du spectacle, nos prestations le sont donc aussi.

Autonomes en son et en lumière (pour un jauge max de 150 personnes).



Vous pouvez nous contacter pour toute demande ou question

par mail:

missaprilduo@gmail.com

Téléphone :

06 75 22 33 27 ou 06 88 20 99 04

Retrouvez nous sur Facebook et sur YouTube.

A bientôt!

FESTIROCK en Belledonne

Concert de rattrapage - Gratuit



Samedi 31 août 2019 à partir de 19 h 00 Espace Herculais

Les groupes : Cents soleils l'hiver - Zicatinta - Synematic

FETE DES CLASSES EN 9

dimanche 15 septembre 2019

défilé à partir de 10 h 30

FORUM DES ASSOCIATIONS

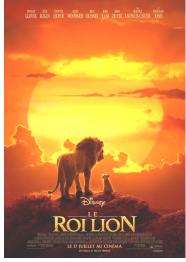
mercredi 4 septembre 2019 de 16 h 00 à 20 h 00

salle du Grand Rocher

Cine

Cinéma - "Le Roi Lion"

Vendredi 6 septembre à 20 h 30 Tout public



En plein air (en cas de pluie repli à la salle du Grand Rocher)

Tarifs:

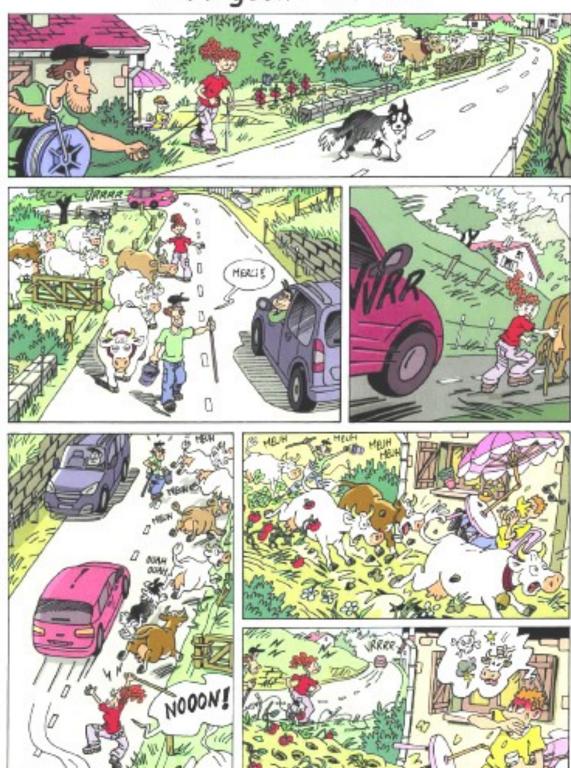
adhérents & enfants - 14 ans : 4 €

non adhérents : 5 €



Les aventures de Pierrot et Clémentine Paysans de Belledonne

Partageons la route





A pied, à vélo ou en voiture, ne dépassez jamais un troupeau, même à faible allure.

aGRICULTURES &TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE



Communauté de communes "Le Grésivaudan"

Dispositif d'inclusion numérique du Grésivaudan

De nombreuses démarches du quotidien se font désormais en ligne et certaines n'ont plus d'alternative papier ou physique (les demandes de carte grise par exemple).

Si comme un tiers de la population vous ne vous sentez pas très à l'aise pour utiliser un ordinateur, si vous ne disposez pas de matériel informatique ou numérique, ou que vous rencontrez des difficultés pour réaliser des démarches en ligne, certaines communes du Grésivaudan vous proposent un service d'accompagnement individuel aux démarches en ligne ainsi que des ateliers d'apprentissage de l'informatique : c'est le Réseau Réussite NUMérique du Grésivaudan.

Comment ça marche?

Des permanences, la plupart du temps sur rendez-vous, vous permettent d'être accompagné sur ordinateur, tablette ou smartphone par une personne qualifiée qui répondra à vos questions et vous guidera pour réaliser vos démarches en ligne sereinement et en autonomie. Vous pouvez également amener votre propre matériel si vous souhaitez être aidé sur celui-ci.

L'aide apportée peut concerner les démarches administratives numériques (CAF, déclaration d'impôts, Sécurité sociale, demandes en Préfecture, dossier d'entrée en EHPAD, Pôle Emploi...), ou être étendue à d'autres demandes (utiliser un logiciel, envoyer un mail avec pièce jointe, ranger ses dossiers, rédiger un CV avec un traitement de texte, scanner un document...).

Pour qui?

Tout habitant du Grésivaudan, quelle que soit sa commune de résidence, peut demander à bénéficier de ce service d'accompagnement numérique auprès d'une commune participante (sous réserve de créneaux disponibles). Les personnes mineures peuvent bénéficier du service avec l'accord écrit du responsable légal.

Lieux	Modalités	Jours et horaires	Aide proposée
Mairie Barraux	Sur rendez-vous à l'accueil de la mairie, par téléphone 04 76 97 37 17, par mail à acceuilmairie@mairie-barraux.fr	Jeudi 8h30 - 12h00	toute demande d'aide numérique (démarches administratives, utilisation d'un ordinateur et de logiciels, navigation en ligne, création d'une boîte mail, publication d'une petite annonce en ligne, recherche d'articles d'actualité)
Point Info Jeunesse Allevard	Permanences en libre accès	mercredi, jeudi et vendredi 14h30-17h30	démarches administratives, aide numérique à la recherche d'emploi (rédaction CV et lettre de motivation, recherche d'offres en ligne), utilisation de logiciels de bureautique, création d'adresse mail
Mairie Le Cheylas	sur rendez-vous à l'accueil de la mairie	mardi 9h30-11h30	démarches administratives
Médiathèque de Tencin	Aide rapide sur demande durant les heures d'ouverture et rendez-vous individuels en dehors de ces horaires pour les démarches plus longues et complexes (prise de rendez-vous à l'accueil de la médiathèque ou par téléphone au 04.80.04.24.62)	heures d'ouverture de la médiathèque mardi 14h - 17h, mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h , vendredi 14h - 19h, samedi 9h - 15h. Rendez-vous individuels pour démarches complexes le mardi matin, jeudi matin ou vendredi matin	utilisation des outils numériques, démarches administratives en ligne, outils pour le travail (rédaction et mise en forme de document sur traitement de texte, tableur et fonctions basiques, graphiques, boîte mail, impression, recherche d'offres d'emplois en ligne)
Hurtières	Renseignements et prise de rendez- vous à l'accueil de la mairie ou au 04 76 71 08 03	variables selon les disponibilités des accompagnants numériques. Pour les personnes à mobilité réduite ou ne pouvant pas se déplacer l'aide peut se faire à domicile	démarches administratives
Mairie Champ près Froges	sur rendez-vous à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04.76.71.44.73	lundi 14h30-16h30, mardi 10h-12h/14h-16h mercredi 14h-16h	démarches numériques (démarches administratives, recherche d'emploi, utilisation d'un ordinateur)
La Poste Plateau des Petites Roches	Aide sur demande durant les heures d'ouverture et en fonction de l'affluence	heures d'ouverture des deux structures	démarches administratives
Mairie Bernin	sur rendez-vous Mélissa Bahouche (au 04.76.92.35.57 ou à mairie@bernin.fr), ou à l'accueil de la mairie, ou au 04.76.92.07.40	jeudi 8h30-11h30	démarches administratives et utilisation de logiciels (Word, Excel, Outlook, Skype, cloud, logiciel webcam)
Mairie Villard Bonnot	Renseignements et prise de rendez- vous à l'accueil de la mairie	rendez-vous planifiés durant les horaires d'ouverture, du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h	démarches pour cartes d'identité/passeport, carte déchetterie, changement d'adresse, carte d'invalidité, inscription sur listes électorales, logement, scolaire et périscolaire, associatif et rédaction d'un courrier ou d'un mail
Mairie St Ismier	Prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04.76.52.52.25	jeudi 10h-12h (hors vacances scolaires)	démarches administratives
Médiathèque Le Versoud	sur rendez-vous auprès du CCAS au 04.76.77.52.14	lundi à partir de 17h45 jeudi à partir de 17h30	toutes les activités numériques (démarches administratives, navigation en ligne, utilisation de logiciels, envoi d'un mail, rédaction d'un CV)
Maison pour tous Biviers	sur rendez-vous par téléphone au 04.76.52.10.45, ou par mail à contact@mairie-biviers.fr	lundi 10h-12h / 14h-16h	démarches administratives principalement

Infos





L'INFO LOGEMENT

De nouvelles dispositions sur l'articulation des procédures d'expulsion et de surendettement

La loi ELAN du 23 novembre 2018 est venue améliorer la coordination entre les procédures d'expulsion et de surendettement afin de permettre le maintien dans le logement des locataires de bonne foi qui <u>reprennent le paiement de leur loyer courant</u> et <u>s'acquittent du remboursement de leur dette locative</u>. Ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au 1^{er} mars 2019.

Il convient de distinguer 2 situations selon que la commission de surendettement intervient avant ou après la décision du juge du bail, saisi dans le cadre de la procédure d'expulsion.

La commission intervient après la décision du juge du bail	La commission intervient avant la décision du juge du bail	
Le dossier de surendettement est recevable : en principe la décision de recevabilité interdit au débiteur de payer une dette antérieure. Cette interdiction ne s'applique pas aux dettes locatives lorsque le juge du bail a accordé des délais de paiement. Le but étant d'éviter la résiliation du bail et l'expulsion du locataire.	Le dossier de surendettement est recevable : le juge du bail accorde des délais de paiement en attendant que la commission se prononce sur la mesure à prendre.	
La commission a imposé de nouveaux délais et modalités de paiement : ces délais et modalités se substituent à ceux prononcés par le juge du bail.	Le locataire bénéficie d'un plan conventionnel, d'un réé- chelonnement, d'une suspension ou d'un effacement par- tiel : le juge du bail intègre ces délais et modalités de paie- ment dans sa décision.	
Un redressement avec ou sans liquidation judiciaire est accordé: La clause résolutoire est suspendue pendant 2 ans à condition que le locataire s'acquitte du paiement du loyer et des charges courants. Au terme du délai, la clause résolutoire est réputée ne jamais avoir joué si le locataire a bien respecté son obligation. Dans le cas contraire, elle reprend son plein effet et le propriétaire peut poursuivre la procédure d'expulsion.	Le locataire bénéficie d'un moratoire : le juge du bail accorde le même délai prolongé de 3 mois pour permettre au locataire de ressaisir la commission à l'issu du moratoire.	
La déchéance de la procédure de surendettement a été prononcée : elle emporte le rétablissement des délais et modalités de paiement accordés antérieurement par le juge du bail.	Un redressement avec ou sans liquidation est accordé au locataire : le juge du bail suspend la clause résolutoire pendant 2 ans (de sorte que la résiliation du bail ne peut pas avoir lieu) et si pendant ce délai, le locataire s'acquitte bien de ses loyers et charges courants, la clause est réputée ne jamais avoir joué.	

En résumé : lorsque la commission de surendettement se prononce en premier, les mesures qu'elle prend sont intégrées à la décision du juge du bail saisi a posteriori. Lorsqu'elle intervient après le juge du bail, les mesures qu'elle prend se substituent à la décision prise antérieurement par le juge du bail. La résiliation du bail est suspendue et si le locataire se libère de sa dette dans les délais et modalités prévues par la commission, la clause résolutoire est réputée ne jamais avoir joué. Attention : pour bénéficier de ces nouvelles mesures, le locataire doit avoir repris le paiement de ses loyers et charges courants.

Rappelons que l'ADIL a pour mission d'apporter un conseil complet, gratuit, sur les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement : acquisition, construction, location, conditions d'accès à un logement, copropriété, travaux d'amélioration...

ADIL 38 2 boulevard Maréchal Joffre 38 000 Grenoble 04.76.53.37.30

Une agence en Nord Isère et de nombreuses permanences en Isère.

Pour plus d'informations, consultez : www.adil38.org

Infos utiles

Recette

Tarte Pomme & Coing

Ingrédients:

Une pâte feuilletée, 2 pots de compote pomme/ coing, 1 cuillère à soupe de cassonade, 4 pommes, 2 cuillères à soupe de gelée de coing, beurre pour le moule

- Beurrez un moule à tarte et abaissez la pâte feuilletée. Piquez le fond de tarte.
- Saupoudrez de cassonade puis répartissez les deux pots de compote sur la pâte.
- Pelez les pommes, épépinez-les et taillez-les en tranches fines. Disposez les pommes sur la tarte.
- Faites chauffer la gelée de coing puis badigeonnez la gelée sur la tarte.
- Enfournez 50 minutes à 160°C.

Dates à retenir				
mercredi 4 septembre	Forum des associations de 16 h 00 à 20 h 00 salle du Grand Rocher			
samedi 7 & dimanche 8 septembre	Challenge de Drift à partir de 9 h 30 Pipay - les 7 Laux			
dimanche 15 septembre	Fête des Classes en 9 défilé dans le centre du village à partir de 10 h 30			
samedi 21 & dimanche 22 septembre	Journée européenne du patrimoine "Arts et divertissement" organisé par Le Tarinoscope Salle Belledonne			
samedi 5 octobre	Journée "Mycologie" Organisée par Theys Patrimoine			
samedi 12 octobre	Théâtre "Seuls ce soir" organisé par Arc en ciel			

Le petit annuaire de Theys

Domniers	10			
Pompiers				
Médecin de garde				
SAMU				
SAMO	13			
CITI Cronoble Almos	04 76 76 75 75			
CHU Grenoble Alpes Drogue Info Service	04 /0 /0 /3 /3			
Ecoute Alcool				
Centre anti-poisons				
Urgence sur téléphone portable				
Mairie				
Mairie (urgences)				
Ecole maternelle				
Ecole primaire				
Cantine				
Bibliothèque municipale				
Micro-crèche "Am Stram Gram"	04 76 71 04 34			
Relais Assistantes Maternelles	04 76 71 04 34			
Pharmacie Dumas				
Pharmacie de garde	39 15			
Médecin (Dr Estelle DUMUIDS)				
Médecin (Dr Guillaume FAVARIO)	04 76 72 37 78			
Infirmières	04 76 08 70 09			
Masseurs kinésithérapeutes	04 76 71 06 02			
Ostéopathe				
Orthophoniste				
Pédicure - Podologue				
A.D.M.R				
Taxi les 7 Laux				
Transports Dalbon-Goulaz				
Tougo Transports du Grésivaudan				
Garage Bouchet - Dépannage 7/7	06 08 30 32 43			
A.D.E.F	04 /6 /1 1/ 1/			
La Poste				
Agence Postale Communale	09 00 71 02 29			
Météo départementale SIBRECSA (ordures ménagères)	06 99 /1 02 36			
Trésor Public Le Touvet	04 76 09 19 32			
Office de Tourisme Les 7 Laux				
Les 7 Laux				
Espace Nordique Le Barioz				
Domaine Nordique de Beldina	04 76 71 18 00			
2 children as Detailla	0.70711000			
Site Mairie de Theys	www.theys.fr			
adresse courriel: mairie.theys@wanadoo.fr				
pour le journal : theysinfo@wanadoo.fr				

Responsable publication: Régine MILLET

Mise en page : Dominique FERRIER

Composition: Orianne MARS, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Svetlana GIRY, Alain PAPET-LEPINE, Dominique

Correspondant Dauphiné Libéré

mich.selva@yahoo.fr

Michel SELVA...... 06 83 21 27 87

FERRIER, Guillemette VINCENT

Photos: Orianne MARS, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Régine MILLET, Les Associations, SDIS 38, X

salle Belledonne